

LA GAZETTE

D'ÉCLUZELLES

2015



**Il y a un pilote
à l'Aquaparc !**

**LES MONSTRES
SONT DE RETOUR**

**PRENEZ LE BUS
QUAND ÇA VOUS
CHANTE**

**À ÉCLUZELLES
ON A LA FIBRE !**

Anne, secrétaire de mairie

Depuis 2006, Anne partage son temps entre la mairie de Saint-Ange-et-Torçay et celle d'Écluzelles. Elle est notre interlocutrice au quotidien pour les actes administratifs, plus généralement le trait d'union avec tout ce qui relatif à la vie dans la commune.

Il y a une partie cachée de sa fonction de secrétaire de mairie : elle gère les relations avec les instances administratives, s'occupe de la comptabilité, de la rédaction des demandes de subventions.



Gabrielle, agent technique

Depuis 1988, Gabrielle veille à la propreté des bâtiments publics et gère la salle des fêtes : c'est elle qui organise les visites, accueille les participants, procèdent à la remise des clés et à l'état des lieux..

Philippe, agent technique

Sous son titre d'agent technique, Philippe est jardinier, cantonnier, bricoleur. Il s'occupe des espaces verts (place Saint-jean, chemin des Églantiers) mais aussi de l'entretien du chemin piétonnier de la rue Jean Moulin, sans oublier les petites interventions sur les bâtiments publics.

Sur le terrain depuis 2008, son œil vigilant est attentif à tout ce qui pourrait nécessiter son coup de main.



Le conseil municipal



Éric Roussel
1er adjoint



Claude Martin
2ème adjoint



Germain Baudion



Francesca Bormioli



Claude Bruneau



Gabriel Couty



Amandine Duez



Alfredo Lopez



Bertrand Pichot



Bernard Prévost

VOTRE AGENDA

Conseils municipaux (20h30 à la mairie)

Lundi 02 février
Mardi 3 mars
Lundi 20 avril
Mardi 26 mai
Lundi 22 juin

Collecte des encombrants
Dimanche 28 septembre

Élections départementales
dimanche 22 mars
dimanche 29 mars

Chères Écluzelloises, chers Écluzellois,

En ce début d'année 2015, je suis très honorée de vous présenter les tous premiers vœux de votre Équipe Municipale suite à la confiance dont vous nous avez témoigné en mars dernier : que cette année 2015 vous apporte, pour vous et tous ceux qui vous sont chers, la santé, beaucoup de joies et la réussite de vos projets. Le bulletin municipal fait partie des traditions de notre village, et cette année encore, il vous permettra au travers de ces pages, de retrouver les moments qui ont marqué l'année écoulée tant au niveau communal qu'intercommunal, et de vous fournir des informations pratiques pour vous aider au quotidien.

L'année 2014 a débuté avec la fusion des 6 intercommunalités existantes sur le périmètre du territoire du pays drouais et de la commune d'Ormay. Forte de ses 78 communes, l'Agglo du Pays de Dreux gère dorénavant les déchets, les transports, l'assainissement, le développement économique, le plan d'eau de Mézières-Écluzelles et les rivières, l'enfance-jeunesse, le tourisme, la culture et l'aménagement du territoire avec notamment l'élaboration du document d'orientation stratégique pour le territoire qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le village est représenté dans chacune de ces commissions par un ou plusieurs membres du conseil qui remonte ensuite les informations à l'équipe toute entière pour veiller au mieux aux intérêts des Écluzellois. Les enjeux de cette grande structure agglo sont de permettre de réaliser de grands projets que nous ne pourrions réaliser seul et la mutualisation des moyens pour faire des économies.

... Et des économies il va falloir en faire, du fait de la baisse annoncée des dotations de l'État (11 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités territoriales d'ici 2017), alors que nous devons faire face à de nouvelles dépenses comme la réforme de rythmes scolaires. Dans ce contexte financier difficile, nous allons devoir procéder à des choix et établir des priorités dans nos investissements. Les travaux de sécurisation routière restent prioritaires. Les aménagements prévus pour 2014 ont bien été réalisés : pose de bordures hautes Montée de Blainville pour sécuriser l'accotement et Rue Jean Moulin pour la protection du mur du rive-rain. Pour 2015, nous avons prévu la mise en place d'un « bourrelet » sur la Rue Jean Moulin déclassée



direction Charpont, pour réduire le ravinement provenant du Chemin du Bois de la Place lors des fortes pluies, le reprofilage du trottoir qui va de l'abri bus vers le pont Rue Jean Moulin, et la réparation de 3 bouches d'engouffrement endommagées.

Aussi, nous avons voté lors du Conseil Municipal du 17 novembre dernier, la mise en route de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va remplacer le Plan d'Occupation des Sols qui devient obsolète à la fin de cette année : celle-ci sera jalonnée de plusieurs rendez-vous de concertation avec les Écluzellois, pour mettre en place ce nouveau document d'urbanisme pour les 10 années à venir.

En parlant de concertation, la réunion publique du 17 octobre dernier concernant l'aménagement de la Rue Étienne Malassis pour rendre l'impasse aux riverains et aux piétons a été riche d'enseignement : les travaux seront réalisés dans le premier trimestre.

Lors du dernier Congrès des Maires d'Eure et Loir, Monsieur le Préfet Nicolas Quillet a mis à l'honneur tous les maires qui avaient exercé des fonctions municipales au moins 18 ans. C'est ainsi qu'il a nommé Michel Chassard au titre de Maire Honoraire pour ses 37 années au sein du conseil municipal et ses 19 années en tant que maire. Toute l'Équipe se joint à moi pour le féliciter et le remercier pour son implication et sa disponibilité pour le village durant toutes ces années. Merci aussi à Anne Augras, Philippe Anjou et Gabrielle Grare qui font preuve de beaucoup de professionnalisme et n'ont cessé d'être au service des habitants.

Enfin, je tiens à remercier les adjoints et tous les conseillers municipaux pour leur travail, leur implication, et pour la préparation de cette Gazette avec une mention particulière pour le Rédacteur en Chef : Alfredo Lopez.

Je vous souhaite une bonne lecture,
Avec mes sentiments sincères et dévoués.

Christine Renaux-Maréchal

Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures et celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer à la mairie.

Votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ? La prolongation de 5 ans de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

Devant chez vous...

Vous êtes propriétaire, locataire ? C'est à vous de balayer et nettoyer, depuis le mur de votre propriété jusqu'au caniveau, qu'il y ait ou non de trottoirs, été comme hiver, devant votre maison ; ce n'est pas pour vous casser les pieds, c'est pour éviter que des pieds ne se cassent.

Aussi, les haies et branches qui dépassent sur la voie publiques doivent être taillées pour préserver la visibilité et protéger les fils électriques.

Que tu sois fille ou garçon, accomplis ton premier acte citoyen



Dans les trois mois qui suivent ton seizième anniversaire, tu dois te présenter à la mairie pour le recensement à la journée d'appel de préparation à la Défense.

C'est une démarche obligatoire dans ton parcours de citoyen : outre le recensement, l'enseignement de défense, et la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPP). A la fin de la JAPP, tu recevras un certificat indispensable pour passer le permis de conduire, le bac, et pour t'inscrire aux concours publiques.

Pièces à fournir : carte d'identité, passeport, un livret de famille à jour : Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile. Tu peux faire la démarche seul ou te faire représenter par l'un de tes parents.

Avis aux tondeuses trop enthousiastes

Les tondeuses, débroussailleuses et leurs cousins bricoleurs peuvent s'exprimer :

Jours de semaine : 8h30-12h00 14h30-19h30

Samedis : 9h00-12h00 15h-19h00

Dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

Professionnels :

7h00-20h00 sauf dimanches et jours fériés.

ÉLECTIONS

Départementales

Le renouvellement intégral des conseils départementaux aura lieu le **dimanche 22 mars 2015, et en cas de second tour, le dimanche 29 mars 2015.**

En Eure-et-Loir, il y aura désormais 30 conseillers départementaux (nouvelle dénomination des conseillers généraux) contre 29 aujourd'hui, élus pour 6 ans, en binôme paritaire (une femme, un homme), dans le cadre des 15 nouveaux cantons issus du redécoupage de 2014 du gouvernement Ayrault. La conseillère et le conseiller de votre canton seront élus solidairement (vous ne pourrez pas panacher entre les

différents binômes qui se présenteront).

Jusqu'à aujourd'hui, nous appartenons au canton DREUX EST constitué des communes de Charpont, Chérisy, une partie de Dreux, Ecluzelles, Germainville, La Chapelle-Forainvilliers, Luray, Mézières-en-Drouais et Sainte-Gemme-Moronval.

Le nouveau redécoupage. Nous appartiendrons au canton DREUX 2 composé des communes de Le Boullay-Mivoye, Le Boullay-Thierry, Bréchamps, Charpont, Chaudon, Croisilles, Ecluzelles, Luray, Mézières-en-Drouais, Ormoy, Ouerre, Sainte-Gemme-Moronval, Villemeux-sur-Eure, et la partie de la commune de Dreux non incluse dans le canton de Dreux-1.

Régionales

Prévues en mars 2015, les élections régionales auront finalement lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours. La Petite Gazette précisera les dates des élections régionales seront officiellement fixées au cours de cette année. Les régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles 2017.

LES TRAVAUX...

En 2014, les travaux planifiés par la précédente Équipe Municipale ont été réalisés :

► Pose de bordures hautes au droit du N° 9 Montée de Blainville (RD309/4) pour sécuriser les riverains et les personnes empruntant l'accotement, avec fourniture de terre végétale et de grave au niveau du portail.

► Réalisation d'un vibreur en béton dans le virage de ce RD 904/4 pour consolider l'accotement .

► Pose de bordures hautes devant le N°12 Rue Jean Moulin(RD929) pour la protection du mur du riverain : en cas de fortes pluies, l'eau s'écoulait de la montée de Blainville jusqu'à son mur de propriété.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Musci pour 12146€. Le Conseil Général a accordé une subvention de 30% dans le cadre du Fond Départemental d'Aides aux Communes (FDAIC) soit 3644€ et 3644€ au titre du Fond de Péréquation, d'où 4858€ à la charge de la Commune.

► La bouche d'engouffrement située au N°2 Rue de l'Étang a été réparée.

► L'Équipe Municipale, aidée de Philippe Anjou, a procédé au coup de neuf de la halle et du vestiaire juste avant les festivités du 14 juillet : un bon nettoyage, 2 couches de peinture et beaucoup d'huile de coude (merci à tous).

► Enfin, la stèle du soldat Fernand Martin mort le 25 août 1918 a entièrement été rénovée par les Pompes Funèbres Maini, qui ont également nettoyé et refait les gravures de la tombe du soldat mort à la Guerre d'Algérie René Lefèvre.

Pour 2015, nous avons inscrits les travaux suivants :

► Réalisation d'un bourrelet en enrobé au carrefour de la Rue Jean Moulin déclassée en allant vers Charpont et du chemin du bois de la Place, pour éviter le ravinement des pierres et graviers du chemin qui débouche en quantité sur la Rue Jean Moulin(RD929) rendant la circulation dangereuse.

► Reprofilage du trottoir qui va de l'abri bus Rue Jean Moulin vers le pont pour éliminer la stagnation d'eau de pluie et permettre aux enfants de rester sur le trottoir même quand il pleut.

► Réparation de 3 bouches d'engouffrement : une Rue Jean Moulin et deux Rue Étienne Malassis.

L'estimation s'élève à 4160€. La Subvention au titre du FDAIC du Conseil Général a été demandée en novembre dernier : nous devrions obtenir 30%. Nous comptons sur 30% au titre du Fond de Péréquation d'où 1668€ à la charge de la Commune.

... LES CHIFFRES



Martin Fernand Alphonse

Soldat de deuxième classe au 13^e régiment d'artillerie, 8^e batterie, mle 476, né le 25 mai 1896 à Écluzelles, fils de Alphonse Alexis Martin et Angéline Colas. Mort à l'hôpital complémentaire n°6 à Troyes (Aube) le 25 août 1918. La commune d'Écluzelles où il habitait lui accorde en 1921 une concession à perpétuité dans l'ancien cimetière.

Champolivier Charles François

Soldat de deuxième classe au 301^e régiment d'infanterie 21^e compagnie mle 07 067, né le 16 janvier 1888 à Marville, fils de Victor Henri et Augustine Mathilde Rousseau. Marié à Céline Marthe Bourgeon, il vivait à Écluzelles, charretier. Mort à l'hôpital temporaire devant Verdun le 18 avril 1915.

Un nouveau sentier

Le Conseil général et ses partenaires ont réalisé ce parcours permettant d'offrir au visiteur à la fois des vues paysagères inédites et la découverte des milieux naturels du coteau, très spécifiques et devenus rares en Eure-et-Loir.



LES TROIS POILUS D'ÉCLUZELLES CENTENAIRE 1914-1918

Cordery narciss victor

Soldat de deuxième classe au 31^e régiment d'infanterie, compagnie du génie auxiliaire 4 bis, en subsistance à la compagnie du génie de la 7^e division d'infanterie 47. Né à Ormoy le 4 février 1882, fils de Eugène Augustin Cordery et Laurentine Caroline Gatiau, célibataire. Mort à l'ennemie à Auberive-sur-Suippe (Marne) au bivouac, d'une balle en pleine poitrine, le 25/09/1915 à 10h du matin.

La commune d'Écluzelles «adoptera» la ville sinistrée de Villers-bretonneux (Somme) à l'aide d'un prélèvement d'un centime par franc pendant 10 ans. En mai 1922, adoption d'une subvention majorée de 25 francs par an pendant 15 ans.

Commémoration de la victoire de 1945 et hommage aux morts.



L'église d'Écluzelles a accueilli une centaine d'oeuvres



Depuis plus de trente ans, l'église d'Écluzelles accueille une centaine d'oeuvres, tableaux et sculptures, réalisées par 16 artistes de l'association Dreux Arts Loisirs, présidée par Marie-Rose Dufresne.

Cette année, Christine Rénaux-Maréchal, maire, a remis son prix coup de coeur à Ghislaine Rivet pour ses pivoinies réalisées au pastel. Le Conseil municipal a remis son prix aux glycines de Chantal Secouet.

À CHAQUE ANNÉE SON 14 JUILLET

Cette année encore, cette célébration nous a réunis autour d'un buffet campagnard, confirmant s'il en était besoin, que «vivre ensemble» n'est pas un vain mot à Écluzelles.





Le Père Noël à Écluzelles

Une nouvelle fois, Le père Noël, assisté de ses fées magiques et autres lutins, a investi la salle des fêtes d'Écluzelles pour se livrer à son passe temps préféré : faire naître des yeux émerveillés sur les visages des enfants. Tâche d'autant plus facile car il n'était pas venu les mains vides

► La vidéo de Sophie xxxx sur www.ecluzelles.fr

Repas des Aînés



Mme X recevant ... doyenne

C'est une tradition ancestrale, la municipalité d'Écluzelles honore ses aînés autour d'un repas festif à l'approche des fêtes de fin d'année. Samedi 22 novembre nous nous sommes retrouvés au Restaurant « Le Market Pub » à Dreux dirigé par Mario Bocchialini nouvellement installé dans notre village.

Ce déjeuner préparé et servi avec beaucoup de soin fut un fort moment de convivialité très apprécié de nos seniors. Pour nos deux doyens qui n'ont pu se déplacer, nous leur avons offert un panier garni afin de leur témoigner toute l'affection que nous leur portons.

► **Souvenir...**

Madame Pierrette LEMÉE s'est éteinte le Samedi 22 Octobre 2014 à l'âge de 92 ans. Elle avait été conseillère municipale durant 15 années de 1968 à 1983 où elle était particulièrement appréciée pour son investissement, son efficacité, sa franchise et sa joie de vivre. Ces dernières années, elle vivait paisiblement entourée de ses enfants et de ses deux petites filles : Marie Camille et Flore.

Toutes les Écluzelloises et Écluzellois lui rendent hommage et exprime toute leur tristesse à sa famille.

► **Le cygne qui nous fait de l'ombre**

Le lundi 10 novembre dernier, un volatile en prenant son envol du plan d'eau a percuté les fils électriques de la rue de l'Étang. Si nous n'avons pas eu de nouvelles du volatile imprudent, 7 candélabres ont été plongés dans l'obscurité du fait de la rupture d'un ds 5 fils présents sur les poteaux, c'est à dire celui de l'éclairage public. C'est ERDF qui a procédé à la réparation gratuitement, permettant aux riverains de recouvrer la lumière.

► **Et un attelage imprudent !**

Le jeudi 30 octobre 2014, Un tracteur attelé d'énormes rouleaux emprunte notre pont en venant de Charpont par la Rue Jean Moulin. En tournant, il endommage le pilier droit du pont.

Présente sur les lieux Anne, notre secrétaire de mairie, note le numéro d'immatriculation de l'attelage imprudent.

Le conducteur ne s'était aperçu de rien. Son identité fournie par la gendarmerie de Dreux nous permet de faire le constat : le sinistre est instruit par le Conseil Général, notre pont étant un ouvrage d'art départemental.

Nous leur souhaitons la Bienvenue !

- M. TARDY-PLANECHAUD 1 Place Saint Jean
- M. et Mme BOCCHIALINI 4 Rue Étienne Malassis
- M. L'HOTE et Mme. LALLOUET 6 rue Étienne Malassis
- M. CORREIA et M. SOUDAN 17 Bis Rue Jean Moulin
- M. CRAYO et M. PINEAU 19 Rue Jean Moulin

Transbeauce à la demande est à la disposition de tous

Avec le Transbeauce à la demande, vous pouvez vous rendre de chez vous aux lieux de vie de Dreux (gare, mairie, préfecture...). Le prix du voyage (1,60€) est identique à celui des lignes régulières Transbeauce.

Les minibus sont adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes ou non-voyantes.

Du lundi au samedi, de 9h à 17h : il suffit de réserver la veille, (le samedi pour un transport le lundi) au 0 812 04 28 28



Motard d'un jour, motard toujours...

La FFMC 28 a mis les élus d'Eure & Loir en selle pour l'opération Motard d'un Jour



Le 24 Septembre en présence de Bruno NASONE, coordinateur de la Sécurité Routière, d'IDSR et d'élus, la FFMC28 a organisé l'opération Motard d'un Jour. Le cortège, une quinzaine de motos, s'est rendu sur divers points noirs du département.

Sur le périple, pas moins de 33 plateaux ou dos d'ânes : le coordinateur de la Sécurité Routière s'est engagé d'intercéder auprès des élus afin de leur rappeler leurs obligations en matière de Sécurité Routière et sensibiliser les élus sur les spécificités des 2 roues motorisés dans l'aménagement de la voirie et de l'espace public.

Le parcours à moto d'environ 70 km a emprunté des portions de routes variées du département afin de mettre en évidence certains points jugés critiques en termes de sécurité.

Amandine DUEZ élue d'Écluzelles, était la seule représentante d'une ville située sur le parcours : «Les ralentisseurs d'Écluzelles sont conformes.»

DES NOUVEAUX COMPTEURS



Éric ROUSSEL, 1er maire adjoint d'Écluzelles, a été élu président du syndicat des eaux Charpont-Écluzelles, qui est en charge de la distribution d'eau potable :

«J'en profite ici pour rappeler que le syndicat fonctionne en autonomie par rapport aux mairies de Charpont et d'Écluzelles, et qu'il ne fait pas de bénéfice».

Le syndicat achète l'eau au Syndicat d'exploitation de Bois-Ruffin. En optimisant les coûts de gestion, le prix de l'eau est stable à 1€/m3 hors taxes, et ce, depuis plusieurs années. Le réseau est en bon état selon une étude de la société Hydratec et il est exempt de plomb. Cette année, les principaux travaux sont la sortie des compteurs des propriétés privées pour les mettre sur la voie publique.

Du nouveau pour les abonnés : le prélèvement mensuel automatique. Pour vous simplifier la vie, prenez contact avec le secrétariat :

Bureau : 1er étage de la mairie de Charpont, mardi et jeudi 9h00-12h00 14h00-17h00
02 37 62 02 00

Et demain ?

En janvier l'Agglo du Pays de Dreux entre en scène au sujet de la production et de la distribution d'eau potable. Un choix devra être fait avant Mars 2015 en **conseil communautaire** : choisir entre la restitution de la compétence production d'eau aux communes du périmètre actuel (Ex Dreux Agglo), ou bien l'élargissement de la compétence production d'eau pour les 78 communes, ou enfin l'élargissement compétence production plus distribution d'eau pour les 78 communes.

Nous vous tiendrons au courant, en espérant que le conseil communautaire fera le bon choix pour le bien de tous les habitants de l'agglo du Pays de Dreux.

Le mot du Fontainier, Max Maisons

LE RÉDUCTEUR DE PRESSION

Vous ne pouvez pas agir sur la pression de l'eau avant votre compteur, c'est le syndicat des eaux Ecluzelles-Charpont qui fixe cette pression à environ 3 bars. Une trop grande variation de celle-ci peut entraîner des problèmes pour votre installation.

Vous pouvez adapter un réducteur de pression, qui permet de plus d'obtenir une valeur réglée et constante. Installé à l'entrée du réseau, il protège toute l'installation des problèmes dus à un excès de pression : bruits dans les canalisations, coups de bélier, éclaboussures, usures prématurées des appareils électroménagers et des robinetteries. Parlez-en à votre plombier.

ERDF n'est pas en reste : le nouveau transformateur est arrivé



Le poste de distribution ERDF situé à l'extrémité de la Rue Étienne Malassis avait été endommagé par un automobiliste, et devait être remplacé.

Dès le mois d'avril, ERDF avait pris contact avec la commune et les services de la nouvelle Agglo du Pays de Dreux pour repousser le nouveau poste en limite sur la parcelle de l'ex-aquaparc. Suite à la demande de l'équipe municipale précédente, le nouveau modèle est surélevé de 50cm pour prévenir d'éventuelles inondations.

Le poste de distribution a été livré mi-décembre et doit être opérationnel en février. Une coupure est prévue le jour de l'installation de 8h30 à 12h : chacun d'entre nous recevra un courrier d'information d'ERDF.

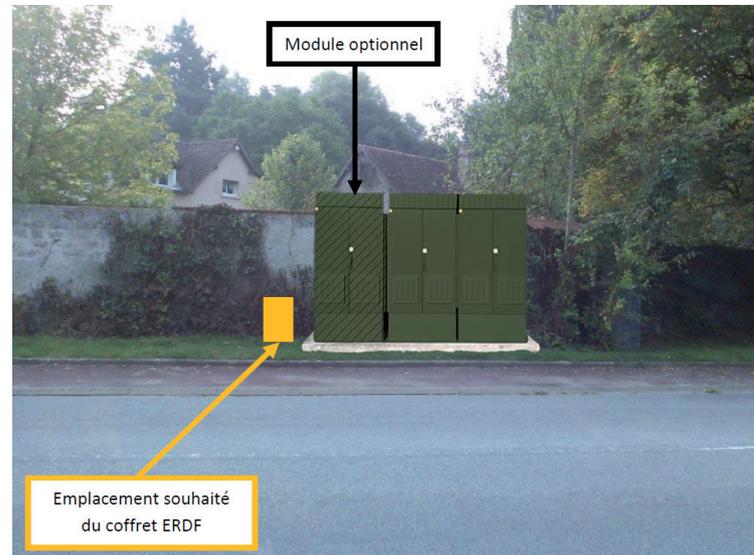
MONTÉE DU DÉBIT INTERNET À ECLUZELLES

Le syndicat EURE-ET-LOIR NUMERIQUE a programmé la montée en débit à Ecluzelles

La solution retenue, consiste à apporter la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur France Télécom existant (installé au début de la rue de l'étang en face de l'entrée de la rue Malassis) et à utiliser les lignes téléphoniques existantes pour la partie terminale jusqu'à la prise de l'abonné. Une telle opération est donc plus rapide et moins coûteuse que des déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné et peut constituer une solution alternative et provisoire dans l'attente de futurs remplacement de la partie cuivre par de la fibre optique.

Pour ce faire à côté du sous-répartiteur Orange une nouvelle armoire va être installée prochainement. Des contraintes techniques imposent son emplacement (près du sous-répartiteur France Telecom, éloigné des arbres, ...).

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce projet tant attendu à Écluzelles.



LE RAMASSAGE A DOMICILE DES MONSTRES REPREND !

Date à retenir : les encombrants sont à déposer sur le trottoir le dimanche 27 septembre 2015, la collecte ayant lieu le lendemain. Sont concernés par exemple les meubles, le bois, le carton, la ferraille, les jouets, mais pas les gravats, produits toxiques, pneus, et tout ce qui est électroménager, ceci sont destinés à la déchetterie. En cas de doute : 02 37 64 82 00

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



INFOS GÉNÉRALES

A partir du 1er Janvier 2015 la collecte de nos Ordures Ménagères (OM) évolue. En effet comme vous avez pu le constater dans le Kit Déchet qui vous a été remis dans vos boîtes aux lettres

courant décembre le calendrier de ramassage évolue. Désormais les poubelles des OM (marron) et Emballages recyclables (jaune) sont à sortir tous les jeudis soirs pour une collecte le Vendredi (La collecte ayant lieu entre 5h et 21h il est recommandé de sortir les conteneurs la veille au soir).

La collecte du verre se fait toujours le 3ème lundi de chaque mois.

La collecte des jours fériés est assurée normalement aux horaires habituels.

UTILE ET PRATIQUE

En cas de doute sur un déchet il est recommandé de le jeter dans votre poubelle à ordures ménagères ou bien de vous renseigner auprès du Service Déchets.

En cas de bac cassé, volé, si la taille ne correspond plus aux besoins, prenez contact toujours auprès du Service Déchet au 02.37.64.82.00 ou par mail à l'adresse dechets@dreux-agglomeration.fr. Un agent de l'Agglomération interviendra gratuitement à votre domicile.

Si vous souhaitez obtenir un composteur renseignez-vous auprès du Service de l'Agglomération toujours au 02.37.64.82.00

Un arrêté préfectoral rappelle la réglementation concernant le brûlage des déchets verts, considérés comme des déchets ménagers : des études montrent qu'ils dégageraient dans l'air des composés cancérigènes.

AMÉNAGEMENT RUE ÉTIENNE MALASSIS

Le vendredi 17 octobre 2014, la réunion d'information pour l'aménagement de la rue Étienne Malassis a eu lieu à la mairie, animée par mme le maire qui a rappelé l'objectif : rendre la rue à ses riverains et aux habitants.



Bertrand Pichot, conseiller municipal et architecte de profession, a présenté le projet à une quarantaine d'habitants particulièrement sensibilisée.

Les échanges ont été vivants mais corrects, «bisou-nours» a été le seul non d'oiseau entendu, certains riverains trouvant ces aménagements insuffisants pour réduire la vitesse dans la rue : d'après leur expérience, seuls les ralentisseurs sont efficaces. Lorsque le coût d'un ralentisseur a été évoqué (environ 12 000 Euros), le projet présenté s'est vu attribuer par les participants d'un «rapport qualité/prix imbattable» (600 Euros).

Il a aussi été suggéré que suite à cette première étape, d'autres jardinières pourraient être placés pour compléter le dispositif. Bertrand Pichot en a largement convenu, cette première étape est appelée à évoluer



À l'entrée de la rue Etienne Malassis

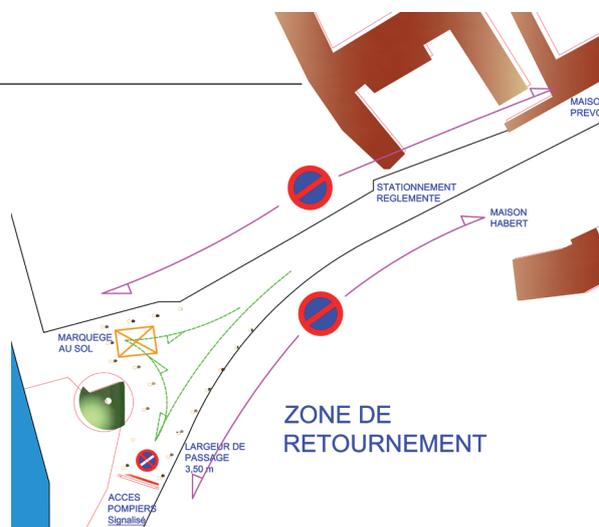
- Rétrécissement de l'entrée de la rue par mise en place des 2 jardinières en béton équipées de flèches rétro réfléchissantes (ces jardinières existent actuellement en face de l'église), disposée de manière à créer un sens prioritaire aux automobilistes entrant dans la rue et obliger les sortants à ralentir. Un passage de largeur d'environ 1 m dédié aux piétons est ainsi créé entre les jardinières et le pignon de la maison de Madame DROIN. Le passage laissé aux véhicules est de 3,50 m
- Marquage au sol et panneaux de signalisation indiquant d'une part l'accès à une zone de priorité aux piétons et d'autre part l'emplacement du parking officiel du plan d'eau.

Ce dispositif réalisé pour un budget d'environ 600 €

- Limitation à 30km/h.

Rue Etienne Malassis côté plan d'eau

- La suppression simple de l'aire servant de parking.
- La transformation de cette aire en zone de retournement en configuration « Y » permettant aux véhicules lourds (éboueurs, livraisons, déménagements) d'y faire demi-tour.
- Le déplacement des pierres en place en conséquence et une signalisation par panneaux et marquage au sol indiquant l'interdiction de s'arrêter notamment devant l'accès réservé aux pompiers. Le passage laissé aux véhicules est de 3,50 m.
- La réglementation du stationnement de cette zone. Une signalisation par panneaux indiquant l'interdiction de stationner et l'aire dédiée à cette interdiction : les bas-côtés de la rue jusqu'aux premières habitations non-comprises.



NOS ENFANTS

École de Marcauseux

Le début d'année a commencé par le spectacle des Trois chardons « Antoine et les étoiles ».

Pour le 11 novembre, de nombreux élèves ont participé à la commémoration : chaque enfant était fier de brandir son drapeau français. Bien que jeunes, les élèves ont fait un premier pas vers l'apprentissage de la citoyenneté. Merci à eux pour leur implication et leur respect au monument aux morts.

Et pour 2015 :

Des rencontres sportives pour les élèves de CE1 de Mme Tardieu et ceux de GS avec M Morille et Mme Roger par le biais de l'USEP. Le projet vélo des élèves de grande section autour de l'étang d'Ecluzelles - Mézières sera reconduit.

Les classes de M Morille et Mme Roger participeront aux rencontres, les enfants chanteront dans une salle de spectacle avec d'autres écoles. Un spectacle courant mai sur le thème de la forêt avec M Pichot.

Un grand merci à l'Amicale qui va permettre à l'école de réaliser de nombreux projets pédagogiques en se dotant de tablettes numériques, de vélos draisienne pour le projet Roule, de rollers et patinettes pour le projet sportif des CE1 et des jeux pour la cour : tous ces financements sont possibles grâce aux diverses manifestations pour l'école : loto, kermesse, foire à la puériculture...

École de Querre

Les élèves des classes de CM1 et CM2 sont partis en classe de mer à Cancale, en Ille et Vilaine, du 19 au 24 mai 2014. Voici les impressions de quelques élèves sur leur séjour :

« Ce que j'ai le moins aimé, c'est quand on a fait de la voile : il y avait beaucoup de vagues et cela faisait peur » Caroline

« J'ai bien aimé la pêche avec le casier. On a attrapé des araignées de mer et un poisson. La veillée avec le conteur était très bien. » Eléa

« Je n'ai pas trop aimé la visite des parcs à huîtres. Par contre, on a bien rigolé quand on a goûté des huîtres. » Lucas

« Ce que j'ai aimé le plus pendant le séjour, c'est quand



on est partis sur la Bisquine Sarah et moi, on a bien rigolé et en plus, le capitaine nous a dit d'aller hisser la voile. C'était difficile mais amusant et on a réussi. » Yasmine

« Pour nous réveiller le matin, il y avait de la musique. » Margot

« La séance de land-art était très bien. On a fait un beau dessin sur la plage, mais le vent l'a emporté. La Pointe du Grouin, c'était bien aussi mais c'était haut et dangereux. » Baptiste

« On a pêché des araignées de mer et on s'est régalé à les manger. De nos chambres, on voyait la mer, c'était bien. » Mathéo

« Moi, ce que j'ai adoré, c'est le bateau à moteur : il y avait plein de vagues, on allait vite, on prenait la pluie, c'était drôle ! » Amine

« Ce que j'ai adoré le plus, c'est d'être avec mes copains et mes copines pour visiter le Mont Saint Michel. » Tom

« À Cancale, je n'ai pas aimé la sortie sur la Bisquine. Il pleuvait, il faisait froid, j'étais tétanisé. Par contre, j'ai aimé le land-art qui est une activité qui consiste à faire un dessin sur le sable avec ce que l'on trouve : des coquillages, des pommes de pin, des feuilles... » Ronan

« C'était la meilleure semaine de ma vie... » Jordan

ÉCOLE	CHARPONT	ÉCLUZELLES	MÉZIÈRES	OUERRE	TOTAL
MARSAUCEUX	31	5	47	40	123
OUERRE	18	4	29	15	66
TOTAL	49	9	76	55	189
TRANSPORT	44	9	57	45	155
CANTINE	46	9	66	47	168

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MÉZIÈRES EN DROUAI

Écluzelles est partenaire de l'ASC Mézières, qui propose de multiples activités à un public large (à partir de trois ans et sans limite d'âge). Dans la mise en place de ses activités, elle défend certaines valeurs qui font notre patrimoine.



LES ACTIVITES

Privilégier la notion de loisirs éducatifs en favorisant la place du jeu et du plaisir. Quelques exemples :

Tennis de table
De 5 ans à adultes (2 créneaux d'âge :
Baby pong et ados-adultes)

Gym enfant
De 3 à 7 ans (2 créneaux d'âges)
éveil sportif et 5-7 ans)

Fitness et Gym d'entretien adultes :
Créneaux : F.A.C (fessiers, Abdos, Cuisses), Step, Gym
d'entretien
Ecole multisport
De 5 à 17 ans (2 créneaux d'âges : 5-7 ans, 8-15 ans)

Ateliers créartistiques
De 6 à 12 ans : scrapbooking,
mosaïque, sculpture sur ballons, ...

Zumba ados-adultes

ASC Mézières 30, Grande Rue (Face à l'Eglise)
28500 Mézières en Drouais
Tel/fax 02.37.43.74.52 ascmezieres@wanadoo.fr
<http://loisirsmezieres.free.fr>

LES ENGAGEMENTS DE L'ASC MEZIERES

Donner la priorité à l'éducation des jeunes (apprentissage de la citoyenneté, pratique de la vie en collectivité, solidarité, compréhension et tolérance de « l'autre », respect de l'environnement naturel et social)

Faire découvrir de façon ludique des activités de loisirs de qualité, qu'elles soient créatives, artistiques, techniques ou sportives, en sollicitant la participation active de chaque individu. Nous ne sommes pas une entreprise de loisirs chargée de proposer aux enfants des loisirs de consommation.

L'ASC EST IMPLIQUÉE DANS LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Elle propose de multiples activités dans 4 écoles du territoire : Marsauceux, Marville Moutiers Brûlé, Sainte Gemme Moronval et Ouerre.

Ainsi, depuis la rentrée les enfants ont eu la chance de découvrir de multiples activités telles que des ateliers photos, informatiques, de la magie, de l'éveil musical, des cours de caricature, d'anglais, des jeux de société, etc.

L'ASC souhaite changer ses malles pédagogiques régulièrement afin de proposer des activités nouvelles à l'ensemble des enfants des écoles du territoire.

Vous avez des compétences dans un domaine spécifique?

Modélisme, généalogie, art floral, jardin (réalisation de boutures, taille des arbres), mécanique, mycologie, informatique, photos, cuisine typique (africaine, marocaine, asiatique, etc), langues (patois, anglais, espagnol), danse (salsa, rock, rumba, etc), yoga, scrapbooking, philatélie, tailleur de pierre, fabrication de bijoux, poterie, peinture, mosaïque,...

Vous êtes disponible et vous souhaitez mettre en place des initiations de savoirs faire, transmettre votre passion ?

Prenez contact avec l'ASC Mézières Daniel PREVILLE 02 37 43 74 52

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE : C'EST UNE QUESTION DE RYTHME

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP), présidé par Mme De Vos, épaulée par sa vice-présidente Mme Renaux-Maréchal, s'est appliqué à mettre en place la réforme des rythmes scolaires en privilégiant l'épanouissement des enfants tout en tenant compte des contraintes réglementaires.

Les journées d'enseignement sont raccourcies et des activités périscolaires sont organisées après la classe. Les élèves profitent ainsi d'activités de création, de sports collectifs, de jeux de société et même de cours d'anglais et de cuisine.

Avec la semaine à quatre jours et demi, la semaine des enfants est mieux équilibrée.

L'AQUAPARC DEVIENT LA «MAISON DES ESPACES NATURELS»

L'Agglo du Pays de Dreux constitue un Comité de Pilotage chargé du suivi du projet. Il va de soit que le Maire d'Écluzelles participe à ce comité, composé par ailleurs d'autres élus, du personnels de l'Agglo du Pays de Dreux ainsi que des partenaires financiers.



Les aménagements :

- ▶ Un point d'accueil, d'information touristique et d'orientation
- ▶ Un espace muséographique avec des expositions permanentes et temporaires
- ▶ Un hébergement de groupe 41 lits en espaces de 4 à 6 lits pour les scolaires, les centres de loisirs, les familles.
- ▶ Un hébergement pouvant accueillir des Personnes à Mobilité Réduite en Rez de Chaussée
- ▶ Un espace de restauration pour les groupes accueillis
- ▶ Une cuisine en liaison froide pour réchauffer les repas des groupes
- ▶ des bureaux et un espace gardien

L'Aquaparc, c'est cette ancienne ferme aménagée en restaurant réputé (il affichait quatre étoiles) à la fin des années 1970 et 1980, avec vue imprenable sur le plan d'eau.. Revendu dans les années 1990, l'Aquaparc a peu à peu perdu de son lustre, avant d'être racheté, il y a une quinzaine d'années, par la Communauté d'agglomération de Dreux.

L'Agglo du Pays de Dreux lance enfin le projet de réaménagement. L'équipement projeté est une Maison des Espaces Naturels Sensibles. Ce lieu va être dédié à l'accueil, l'information et la sensibilisation à l'environnement, aux enjeux de sa préservation.

L'objectif est de missionner rapidement un cabinet d'architecture qui sera chargé d'élaborer le projet définitif.

Le calendrier prévisionnel des opérations prévoit une ouverture au public pour le printemps 2017.

Remerciement à Joël Duforeau, responsable du service Plan d'Eau et Rivières pour l'élaboration de cet article

Le POS devient PLU

Suite à la publication de la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué (ALUR) du 24 mars 2014, il est nécessaire d'engager la révision de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant le 31/12/2015.

Le PLU est la déclinaison du code de l'urbanisme à l'échelle de la commune en prenant en considération les contraintes et obligations locales, notamment les risques inondations (l'enquête publique concernant le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) se termine le 6 janvier 2015). Notre PLU devra être en conformité avec ce PPRI mais aussi avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) de l'Agglo du Pays de Dreux. Il se trouve que le service Urbanisme de la nouvelle Agglo peut mettre à disposition des techniciens pour nous aider à la réalisation du PLU, que leurs services sont moins chers que ceux d'un cabinet d'études, et que ces mêmes techniciens travaillent sur le SCoT : donc pas de souci de non-conformité !

Le cadre légal du PLU comporte :

- un diagnostic de territoire : c'est dans cette phase que nous parlerons ensemble de cadre de vie, d'habitat, de transport, d'architecture cherchant à faire un état des lieux et à donner des orientations.
- le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) pour les 10 années à venir
- la traduction des objectifs dans un plan de zonage et un règlement de PLU
- la procédure administrative : consultation personnes publiques associées, enquête publique, puis approbation.

Environ 18 mois de travail, pour un coût de 15 000€ subventionné à 50% par le Conseil Général.

CEUX QUI SONT LES PIEDS DANS L'EAU

Écluzelles est membre du Syndicat Intercommunal pour le Cours Moyen de l'Eure, le SICME. Il est en charge de l'entretien de notre rivière depuis Saint-Prest jusqu'à Cherisy et des cours d'eaux attenants.

Présidé par Christian Bellanger, trois personnes veillent au bon état du cours d'eau : un technicien de rivière, un garde rivière, et une secrétaire.

ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

L'Eure est un cours d'eau fortement aménagé avec une succession d'ouvrage hydraulique, le plus souvent associé à des moulins. Ces ouvrages étant particulièrement sensibles au risque d'encombrement, une attention particulière est portée sur l'état de la végétation en berge. Le garde rivière assure un contrôle régulier de la végétation : lorsqu'un arbre à risque est identifié, il est signalé au propriétaire et une proposition d'intervention lui est faite. Après son accord, le garde rivière intervient. Au total 70 jours ont été dédiés à cette action, répartis tout au long de l'année et sur les 98 km de cours d'eau. Au total, plusieurs centaines d'arbres retirés.

GESTION DES ENCOMBRES

Le garde rivière s'occupe aussi des encombres et des ouvrages hydrauliques. Lorsqu'un encombre à risque ou un vannage bloqué est identifié ou signalé, le garde rivière intervient. Au total 52 jours ont été dédiés à cette action, répartis tout au long de l'année 2014. L'achat d'un treuil thermique a nettement amélioré l'efficacité et les conditions de travail.

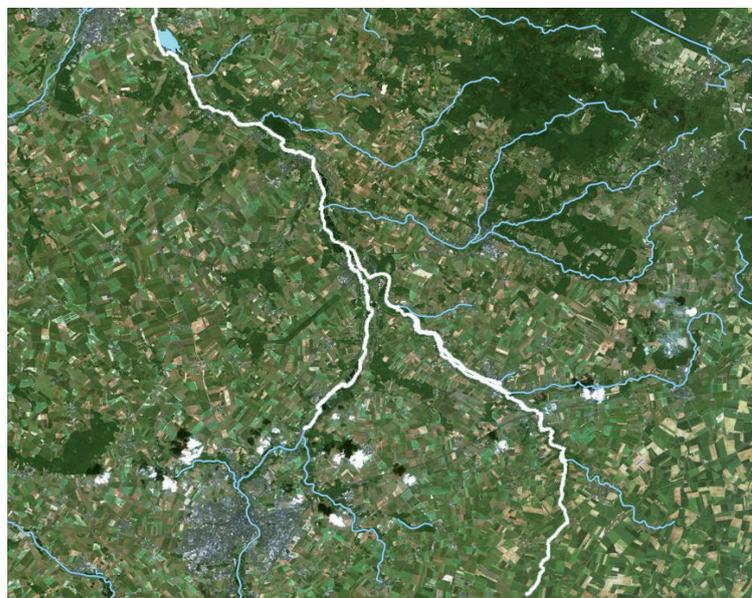
SURVEILLANCE ET GESTION DES VANNAGES 2014

En réponse à la demande de certains propriétaires de moulins et afin de gérer les vannes de façon coordonnée, le garde effectue :

- Un contrôle des vannes (si accessibles) tous les quinze jours au minimum, hebdomadaire si épisode pluvieux.
- Lors d'alerte crue, une gestion coordonnée des vannes
- Des contacts auprès des propriétaires pour les informer et les alerter : la démarche s'effectue sur les ouvrages manoeuvrables. Environ 30 jours ont été dédiés à cette action, répartis tout au long de l'année avec quelques pics de crue rendant les interventions plus délicates, certains vannages étant alors en mauvais état de manoeuvrabilité. On notera aussi que de mauvais usages ont eu lieu avec la pose de planches, bastings sur certains site pour la pêche, l'esthétique, l'amusement ce qui peut conduire à des inondations des terrains lors des crues.

FAUCARDAGE DU LIT DE L'EURE

Sur certains secteurs, traversés de villages et sites touristiques, le développement trop important de la



végétation aquatique provoque une gêne à l'écoulement et une perturbation visuelle. Le garde rivière procède alors au faucardage de la végétation aquatique sur une partie du lit mineur avec un bateau faucardeur ou manuellement. Cette pratique, domageable pour le milieu est toutefois limitée à l'essentiel. Les secteurs particuliers de lits mineurs sont situés sur les communes de Saint-Piat, Jouy, Saint-Prest, Maintenon, Nogent-le-Roi, Coulombs, Villemeux-sur-Eure, Mézières-en-Drouais, Sainte-Gemme-Moronval et Cherisy. Courant juillet et Août, 30 jours ont été dédiés à cette action.

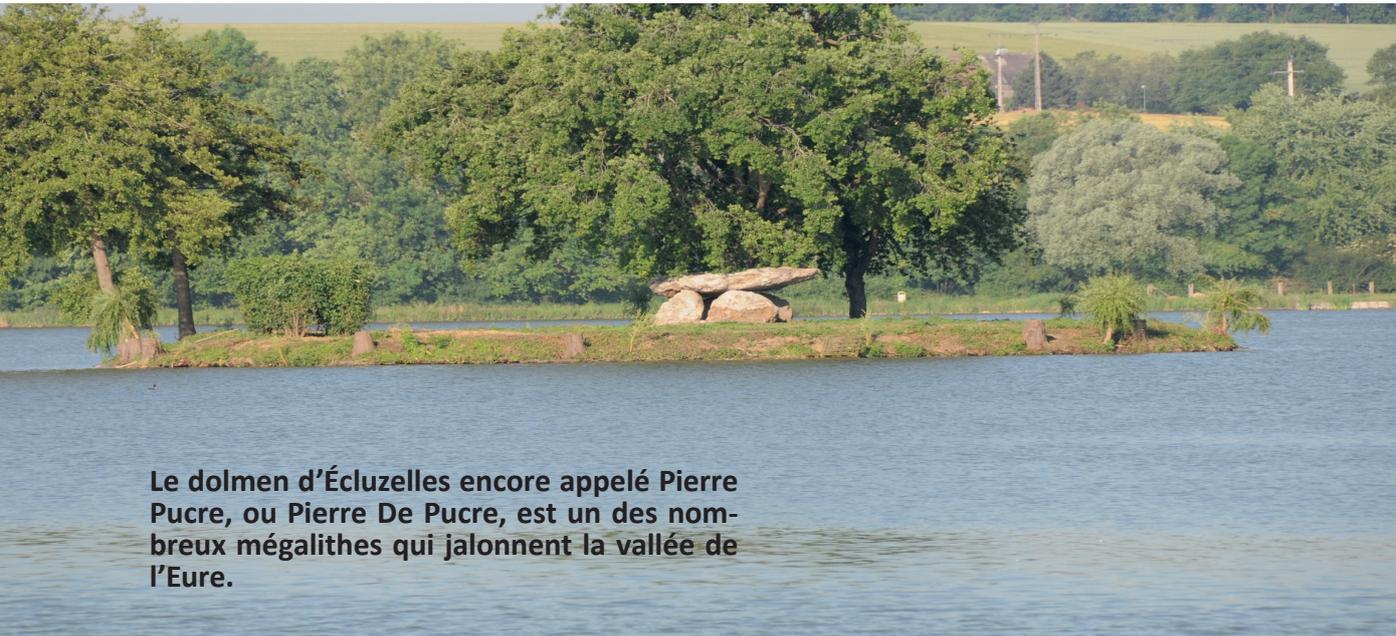
LES AMÉNAGEMENTS SUR LA RIVIÈRE

Certains ouvrages sont aujourd'hui très dangereux notamment au regard du risque « inondation » sur la vallée de l'Eure. Aussi certains propriétaires font le choix de conserver leur patrimoine tout en l'aménageant afin de permettre un bon écoulement des eaux sur la rivière et éviter le risque d'encombrement.

C'est le cas sur la commune de Pierre où l'ancien Moulin de Robefoin a fait l'objet d'un aménagement dans le cadre d'un intérêt Général et suivant la réglementation en vigueur pour la continuité écologique. Cet ouvrage a été aménagé avec un retrait des pelles et une réfection de la passerelle existante qui était très dangereuse.

La Gazette d'Écluzelles. Directeur de la publication : Mme le Maire, Christine Renaux-Maréchal, Mairie de Écluzelles, 10 rue Étienne-Malassis 28500 Écluzelles. Cette gazette est à titre purement informatif, destinée à faciliter notre quotidien. La Mairie ne serait être tenue responsables des inexactitudes et erreurs éventuelles. Sauf mention contraire, le contenu est la propriété de la Mairie de Écluzelles. Couverture : Peinture à l'huile de Marie-Rose Dufresne, Écluzelloise présidente «Dreux Arts Loisirs» (Photo DR). La pierre Pruce : Dabat Pierre & Dabat Michelle. Aquaparc : Joël Duforeau Crédit photos : Mairie de Écluzelles, Conseil Général de l'Eure-et-Loir, Google creative commons, Pixabay.

LA PIERRE PUCRE



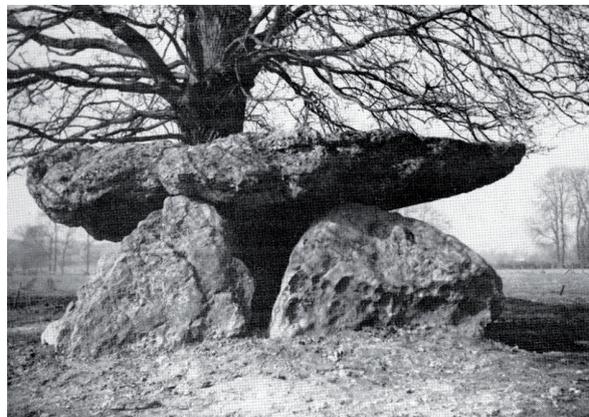
Le dolmen d'Écluzelles encore appelé Pierre Pucré, ou Pierre De Pucré, est un des nombreux mégalithes qui jalonnent la vallée de l'Eure.

Comme beaucoup d'autres monuments de ce type, il a souffert des injures du temps et des hommes. Effondré depuis des décades, son sauvetage, d'abord, et sa restauration, enfin, ont demandé de longs mois d'efforts.

La bonne volonté des uns et des autres ne suffisant pas, il a fallu demander l'aide du 5e Génie de Versailles pour que le dolmen retrouve sa figure originelle.

Son environnement, hélas, a été complètement bouleversé (sablières) et la Pierre Pucré est désormais un peu perdue au milieu de son modeste îlot.

Avant, et après la restauration.



La chasse d'Écluzelles

Franck Jolibois, président de la chasse d'Écluzelles, nous rappelle que la chasse est soumise à conditions dès lors qu'elle correspond à un acte volontaire lié à la recherche, à la poursuite ou à l'attente du gibier ayant pour but ou pour résultat la capture ou la mort de celui-ci. Pour pratiquer ces activités, la détention d'un permis de chasse valable est obligatoire.

Mais saviez-vous que certains actes ne nécessitent pas de permis de chasser :

Le repérage non-armé du gibier ainsi que de la recherche du gibier accompli par un auxiliaire de la chasse.

Achever un animal mortellement blessé ou aux abois. Les entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse ou d'oiseaux de fauconnerie autorisés par l'autorité administrative.

Pour toutes informations concernant la chasse d'Écluzelles, vous pouvez contacter Franck Jolibois 06.09.02.72.76

Chambres d'hôtes L'Eure & L'Étang

Depuis leur ouverture il y a quatre ans, les chambres d'hôtes «L'Eure & L'Étang» à Écluzelles connaissent un succès grandissant.

En effet, c'est déjà plus de 400 familles de France mais aussi du monde entier qui ont découvert notre petit village, son magnifique plan d'eau, toutes les richesses touristiques de l'Agglo du Pays de Dreux et aussi la vallée royale de l'Eure et son histoire.

Cet établissement classé 3 épis a reçu la mention complémentaire «charme» par «Gîtes de France» et est également référencé dans le «Guide du Routard» depuis 2012. Les hôtes hébergés ont également la possibilité de profiter de la table proposée par Gabriel.

Gabriel COUTY 02 47 46 42 66 ou 06 62 86 50 39



Botoutou

Toilettage et soins chiens et chats toutes races

Sur Rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 13h30, fermé le dimanche.



Les Écuries du Moulin

Centre équestre, écurie de propriétaires

Situées dans un cadre exceptionnel sur treize hectares à 1 heure à l'Ouest de Paris, les Écuries du Moulin vous accueillent dans une ambiance à la fois professionnelle et familiale.

Concours en 2015 (entrée gratuite)

1er mars
7 juin
4 octobre
8 ou 15 novembre (date à définir)
6 décembre

www.equitation28.com

Envie de vous réunir dans un lieu propice à vos évènements familiaux, associatifs ?

Bon plan en semaine !
La salle 50€ la journée pour les
Écluzellois, 100 € pour nos voisins

À 5 minutes de Dreux, en pleine campagne, une salle de 50 personnes et une halle ouverte sur un immense parc clos avec vue sur le plan d'eau de Mézières-Écluzelles.

Pour une fête de famille ou entre amis : vin d'honneur, mariage, anniversaire, soirée étudiante, baptême

Pour une manifestation en plein air : vide-grenier, marché artisanal, journée ou soirée à thèmes, rassemblement de collectionneur

Pour une activité en groupe : atelier, stage créatif ou sportif

Situé à l'extérieur du village (éloigné des habitations) dans un cadre champêtre avec vue sur le plan d'eau, le site dispose d'un grand terrain gazonné et d'une partie arborée, d'une halle couverte en rez de chaussée, d'une salle polyvalente au 1er étage avec cuisine et sanitaire, d'un local technique extérieur avec sanitaires et armoires frigorifiques, et d'un terrain de pétanque !

Pour dormir L'Eure & L'Étang propose ses 4 chambres d'hôtes dans le village (10 minutes à pied).



Pour vous, habitants de la commune

Week-end : Halle couverte 60 €, salle polyvalente + halle 110 €, la vaisselle est incluse avec la location de la salle !

Pour nos voisins

Week-end : Halle couverte 195 €, salle polyvalente + halle 250 €, vaisselle : 25 €

Caution 200 €, chauffage 60€ le week-end

Renseignements et réservations

Descriptif détaillé sur demande
02 37 43 80 73 lundi 15h-17h, jeudi et 1er samedi du mois 10h-12h ou mairie@ecluzelles.fr

